

Vendredi 18 décembre, Hervé Féron est intervenu lors du Conseil de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, à l'occasion du débat sur la stratégie de développement économique :

Monsieur le Président, chers collègues,

La façon dont nous procédons cet après-midi pour organiser ce débat est un événement. En effet, sur un sujet aussi important que le développement économique qui va pouvoir être une compétence par le fait que nous deviendrons Métropole, on ne pouvait pas imaginer être crédible sans avoir travaillé en mobilisant les talents de chacun. Le fait que nos collègues Christophe Choserot et Michel Breuille aient pu travailler en amont avec les vice-Présidents de la majorité de la Communauté Urbaine dont les délégations croisent le développement économique était essentiel. Nos collègues ont ainsi pu très largement contribuer à la rédaction des propositions qui nous sont faites aujourd'hui.

Nous l'avons déjà dit, le Grand Nancy Métropole devrait permettre de faire Métropole ensemble, c'est ce que nous espérons, mais plus encore d'être une Métropole d'équilibre par rapport à l'Alsace. Sans cela, on risquait d'avoir dans cette nouvelle grande région d'un côté Strasbourg et de l'autre le reste du monde. Nous devons plus qu'exister, nous devons proposer, inventer, entreprendre. Si ce débat dans la forme qu'il prend ce soir est essentiel, il arrive également à point nommé. En effet, tout évolue, une nouvelle grande région, de nouvelles stratégies, de nouveaux territoires d'attractivité, de nouveaux partenariats, de nouvelles intelligences, nous ne pouvons attendre que la Grande Région se retourne vers le Grand Nancy pour nous demander « et vous, où en êtes-vous ? ». Il nous fallait anticiper et être les premiers, force de proposition, pour dire « voilà nos atouts, voilà ce que nous proposons, voilà ce que nous demandons, voilà ce que nous souhaitons entreprendre avec vous ». Enfin, il est essentiel de garder un seul cap, dans le cadre de ce débat, une seule volonté, nous allons parler développement économique, car parler de développement économique ne concerne qu'un seul objectif, **créer de l'emploi sur notre territoire**.

La conjoncture n'est pas des plus propices, je vous l'accorde. Si la reprise économique semble bien là, elle se fait timide, la croissance reste atone, et l'exigence de redressement des comptes publics grève les capacités d'investissement public. Les collectivités sont les premières à souffrir de cette situation alors que les dotations au titre de la DGF subissent des coupes drastiques. Cela réduit les marges de manœuvre et oblige à définir des priorités.

Notre région qui fut le troisième pôle économique de France s'est retrouvée au cours des dernières décennies à la remorque de la mondialisation, subissant de plein fouet les vagues de désindustrialisation successives, souffrant de la concurrence avec des pays plus compétitifs. Aujourd'hui, l'occasion nous est donnée de prendre à nouveau un coup d'avance, et nous sommes convaincus que le Grand Nancy dispose des atouts nécessaires pour devenir la tête de pont du développement économique de ce territoire.

Nous sommes satisfaits que l'Agence de Développement Economique que nous appelions de nos vœux soit évoquée dans cette délibération, certes en des termes encore vagues puisqu'il ne s'agit encore que « d'engager une réflexion avec les partenaires du Grand Nancy », mais nous avons bon espoir que ce projet aboutisse et nous serons vigilants pour qu'il ne tombe pas aux oubliettes.

Car les défis sont immenses et requièrent un fort volontarisme institutionnel que seule peut initier la Métropole. Je souhaite ici apporter, peut-être, quelques éléments propositionnels supplémentaires, et en particulier pour ce qui concerne la formation professionnelle. Il est nécessaire de travailler à l'amélioration de l'adéquation entre les types de formations proposées dès le lycée professionnel et la réalité de l'employabilité sur le territoire. Trop de jeunes se perdent dans des formations inadaptées, aux débouchés professionnels incertains sinon inexistantes. Il est urgent de rétablir un peu de réalisme économique dans notre système de formation, de valoriser enfin l'apprentissage afin de combler le fossé entre les besoins des entreprises, et de l'industrie en particulier, et les aspirations de la masse de jeunes qui quittent chaque année le système scolaire sans diplôme ni perspectives. Pourtant les débouchés existent : chaque année en Meurthe-et-Moselle, ce ne sont pas moins de 350 contrats d'apprentissage dans les métiers de l'industrie qui ne sont pas pourvus faute de candidat. Il y a là un véritable gisement d'emplois et d'activité qui ne demande qu'à être exploité. Même s'il n'en est pas question dans la présente délibération, il me semble qu'il sera souhaitable que la question de l'apprentissage prenne toute sa place dans notre projet.

Pour prendre un seul exemple que j'ai défendu personnellement à l'Assemblée nationale, l'entreprise Schweitzer à Ludres emploie plus de vingt personnes en interim très régulièrement car elle ne trouve pas de candidats correspondant aux qualifications recherchées – qui n'ont pourtant rien d'exotique : électriciens, mécaniciens, etc... Il s'agit d'une entreprise innovante, compétitive, qui exporte dans toute l'Europe. Spécialisée dans les emballages, elle produira bientôt des sacs en bioplastique fabriqués à partir de féculé de pomme de terre, conformément à l'évolution de la législation qui devrait prochainement interdire l'utilisation des sacs de caisse à usage unique en plastique dans les supermarchés. Il s'agit d'une filière d'avenir alors qu'un véritable continent sous-marin en plastique envahit la planète. Le groupe Sphère, dont fait partie l'entreprise Schweitzer, a d'ailleurs prévu de réaliser des investissements importants à Ludres pour développer cette activité.

C'est un exemple de filière innovante qui ouvre des perspectives nouvelles, qui créera de nombreux emplois liés à la modernité et au développement durable. Cette activité permettrait de diversifier l'économie du Grand Nancy qui repose de manière très importante sur le secteur tertiaire. En effet, outre les emplois industriels créés sur le site de production, le bioplastique produit à partir de féculé de pomme de terre ouvrirait également des débouchés nouveaux pour les agriculteurs lorrains qui pourraient fournir la matière première sans exercer de concurrence avec les terres cultivables car ce type de pomme de terre, impropre à la consommation humaine, pourrait être cultivée sur des terres en jachère. Nous retrouvons là réunies plusieurs des priorités affichées dans cette délibération, qui contribueront à faire du Grand Nancy un des principaux moteurs économiques de la Grande Région.

Le développement de la formation professionnelle doit bien sûr associer étroitement l'université qui joue un rôle de premier plan. Le Grand Nancy peut pour cela s'appuyer sur l'Université de Lorraine qui offre à la région une visibilité et un rayonnement nationaux voire internationaux sur certains domaines d'excellence comme les matériaux, les procédés, la santé, les sciences de l'environnement et le numérique.

Dans cette optique, les partenariats entre l'Université et le secteur privé doivent être renforcés. Par exemple, le laboratoire GeoRessources, lié à l'Université de Lorraine, travaille depuis des

années avec la société EGL sur l'exploitation du gaz de charbon. Le sol lorrain regorge de ce gaz qui, contrairement au gaz de schiste plus connu et plus médiatisé, peut être exploité sans conséquences néfastes pour l'environnement. Il n'y a pas de fragmentation hydraulique. L'exploitation du gaz de charbon dans le cadre du Sillon Lorrain pourrait permettre de créer des milliers d'emplois pour la région tout en améliorant notre balance commerciale et en renforçant notre indépendance énergétique pour de nombreuses années.

Juste un autre exemple ; l'entreprise CINI, avec l'Institut Jean Lamour, l'école de chirurgie, l'INRIA, pour la conception de matériaux médicaux.

Il faut également soutenir les accélérateurs de projets et travailler à la mobilisation de tous les acteurs en faveur du développement économique. Le C2IME (Commissariat à l'Innovation à l'Investissement et la Mobilisation Economique), créé il y a deux ans avec le soutien de la région Lorraine et du pôle métropolitain du sillon Lorrain a un rôle d'interface entre les acteurs de l'université et de la recherche, les plateformes technologiques, la région Lorraine, les métropoles, les départements, les industriels, les banques et organismes de financement. C'est une initiative exemplaire qui a permis d'accompagner les créateurs en améliorant leurs points faibles, et d'accélérer leurs projets.

L'action du commissariat sera prolongée par l'agence de développement économique lorsqu'elle sera opérationnelle. Car les enjeux sont liés et indissociables. Le Grand Nancy doit jouer pleinement son rôle d'animateur du territoire, il doit être force de proposition, en adoptant une démarche proactive. C'est bien pour cela que le débat que nous avons eu hier est essentiel, débat au centre duquel se pose la question du mode de gouvernance et des responsabilités à partager. C'est ensemble, en mobilisant toutes les compétences, en s'ouvrant sur les partenariats, en travaillant en réseau, que nous développerons une véritable dynamique nouvelle et la nécessaire mobilisation pour l'emploi. La stratégie de développement économique qui nous est proposée cet après-midi est un premier pas dans cette direction, et c'est pourquoi nous y sommes particulièrement favorables.